

LA COPROPRIÉTÉ AVEC ELAN

DURÉE
3H30

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

- Appréhender la structure matérielle et juridique de la copropriété
- Acquérir les principes fondamentaux de gestion et administration de la copropriété
- Maîtriser les principales obligations et droits de chacun des organes de la copropriété
- Connaître les nouvelles obligations/interdictions issues de la loi ELAN et de ses décrets/arrêtés d'application + ordonnances

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillaume PICON



INTRODUCTION
BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1
ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI ELAN, DÉCRETS ET CODIFICATION À VENIR



PARTIE 2
DISPOSITIONS INITIALES DE LA LOI CENSURÉES PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL



PARTIE 3
IMPACTS DE LA LOI ELAN POUR LE SYNDIC



PARTIE 4
IMPACTS FINANCIERS DE LA LOI ELAN



PARTIE 5
QUALIFICATION DES PARTIES COMMUNES SOUS LA LOI ELAN



PARTIE 6
MODIFICATIONS AFFECTANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PARTIE 7
AUTRES MODIFICATIONS DE LA LOI ELAN IMPACTANT LA COPROPRIÉTÉ



PARTIE 8
ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE DE LA COPROPRIÉTÉ



PARTIE 9
AUTRES APPORTS DE LA LOI ELAN



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT